

# PGMR en Action – Avril 2021

N'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos bons coups et activités de GMR innovantes qui ont permis de réduire les quantités de matières résiduelles à l'élimination ou d'autres mesures en lien avec votre PGMR que vous souhaitez partager avec les autres organismes municipaux du Québec.

**Sachez qu'en tout temps, nos experts demeurent disponibles pour répondre à vos questions. Vous pouvez les rejoindre à l'adresse courriel suivante : [pgmr@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:pgmr@recyc-quebec.gouv.qc.ca).**

L'édition d'avril de PGMR en Action vous livre les informations suivantes :

## **Outils et informations pour la révision des PGMR :**

- [Gabarit de présentation des mesures \(utilisation facultative\)](#)

## **Bons coups :**

- [Fiches d'impact - Synergie Économique Laurentides](#)

## **Programme d'aide financière :**

- [Rappel - Programme Aide au compostage domestique et communautaire \(ACDC\)](#)

## **Autres nouvelles :**

- [Pour un fleuve plus propre - Subvention de filtres à microfibre](#)

## OUTILS ET INFORMATIONS POUR LA RÉVISION DES PGMR

### Gabarit de présentation des mesures (utilisation facultative)

La révision du PGMR implique l'élaboration ou la bonification de mesures (plan d'action) qui permettront l'atteinte des objectifs fixés.

RECYC-QUÉBEC a mis à jour le [gabarit de présentation des mesures du plan en version Word modifiable](#). Son utilisation est facultative. Le Gabarit sous forme de tableau permet de facilement décrire la mesure et sa mise en œuvre incluant l'échéancier et les prévisions budgétaires ainsi que les indicateurs de suivi. Un exemple fictif vous est également proposé et d'autres suivront sur la page de la [boîte à outils pour la révision des PGMR](#) au cours des prochains mois.

- [Exemple - Mesure No 1 : Implantation et promotion du compostage domestique](#)

## BONS COUPS

### Fiches d'impacts - Synergie Économique Laurentides

Synergie Économique Laurentides a développé une série de [fiches d'impacts](#) pour présenter les performances et les avantages économiques et environnementaux des industries, commerces et institutions (ICI) ayant intégré la collecte municipale. Ces fiches ont pour objectifs de convaincre les élus municipaux de mettre en place des services adaptés aux ICI et également d'encourager les ICI installés sur le territoire à intégrer la collecte municipale.

Ces fiches ont été élaborées dans le cadre de [Mission Recyclage Compostage Laurentides](#), un projet lancé en juin 2019 et réalisé en collaboration avec les huit MRC et villes de la région administrative des Laurentides. Mission Recyclage Compostage Laurentides a été financé par le Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et vise à augmenter le taux de récupération des matières recyclables et organiques générées par les ICI.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Internet de [Synergie Économique Laurentides](#).

## **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE :**

### **Rappel - Programme Aide au compostage domestique et communautaire (ACDC)**

Vous êtes une municipalité de moins de 5 000 habitants, une communauté autochtone ou un territoire non organisé et vous avez besoin d'équipements de compostage? Un programme adapté à votre réalité régionale est disponible pour vous aider à détourner les matières organiques de l'élimination et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Dans le cadre du Programme d'aide au compostage domestique et communautaire (ACDC), une aide financière peut vous être octroyée par RECYC-QUÉBEC pour soutenir la mise en place d'équipements de compostage domestique et communautaire. Consultez le [cadre normatif](#) pour connaître les critères d'admissibilité et les types de projets pouvant être soutenus ainsi que la [page Internet du programme](#).

Le programme bénéficie d'une enveloppe totale de 4,63 millions de dollars dont les sommes sont issues du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, par l'entremise du Fonds d'électrification et de changements climatiques. L'aide financière est limitée à 100 000 \$ par entité et les demandes peuvent être déposées **jusqu'au 31 août 2022**.

Pour toute question sur le programme, veuillez nous contacter via l'adresse courriel : [acdc@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:acdc@recyc-quebec.gouv.qc.ca)

## **AUTRES NOUVELLES**

### **Pour un fleuve plus propre - Subvention de filtres à microfibre**

Votre municipalité souhaite participer à la réduction de la pollution de plastique dans les cours d'eau?

Dans le cadre du projet « Pour un fleuve plus propre » financé par RECYC-QUÉBEC, le GRAME offre une subvention pour l'achat de filtres pour les machines à laver. Ces filtres retiennent les microfibres détachées des vêtements lors de la lessive. Les microfibres de tissus synthétiques, comme le polyester et le nylon, sont une source importante de pollution en plastique des cours d'eau. Microscopiques, ces particules entrent dans le cycle de l'eau et sont retrouvées dans les fleuves, les océans, les gouttes de pluie, dans l'eau potable qui arrive à nos robinets et dans la chair des poissons consommés.

Pour chaque tranche de 1 500 \$ investis par municipalité participante, le GRAME réserve 10 filtres aux citoyens de son territoire. Les citoyens posent leurs demandes sur la page web du projet du GRAME et n'ont qu'à payer les taxes du filtre, soit 22,50 \$. La gestion des demandes et l'envoi du filtre sont pris en charge par le GRAME, en collaboration avec le fournisseur.

Vous souhaitez en savoir plus sur le programme? Contactez le [GRAME](#) ou visitez la [page du Projet!](#)